

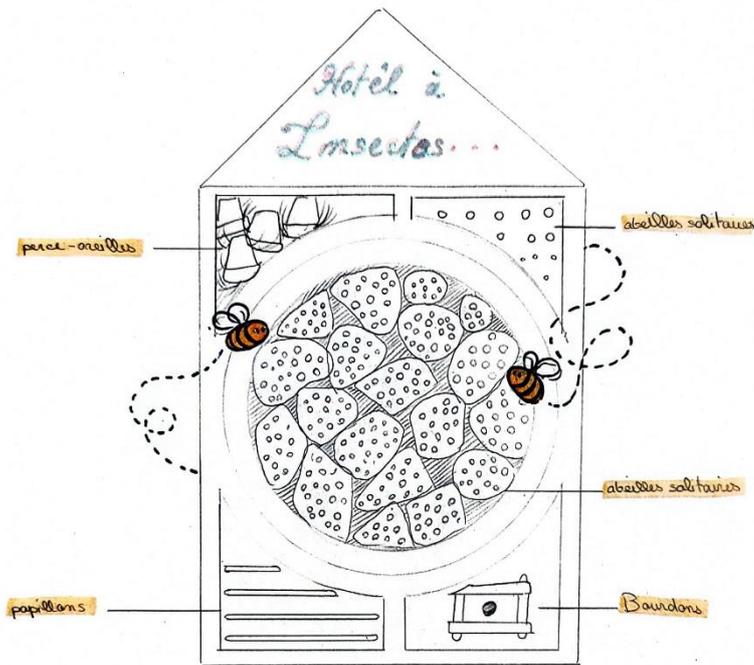
L'Écologie en théorie et en pratique

En ce mois de mars, le CDI se met aux couleurs du printemps et organise une exposition autour de l'écologie et plus particulièrement sur les moyens de polliniser l'environnement. Il relaie ainsi les projets complémentaires de Mme Kraus (professeur de SVT) avec les 6^{èmes} et les 4^{èmes}. Cette démarche s'inscrit dans le projet E3D, projet visant à faire de l'Institution Notre Dame un **Etablissement en Démarche globale de Développement Durable**.

Les champs d'action s'interconnectent ; ainsi les 6^{èmes} plantent des graines afin que poussent des fleurs mellifères. La floraison offrira aux insectes pollinisateurs du nectar et du pollen en grande quantité et de bonne qualité.

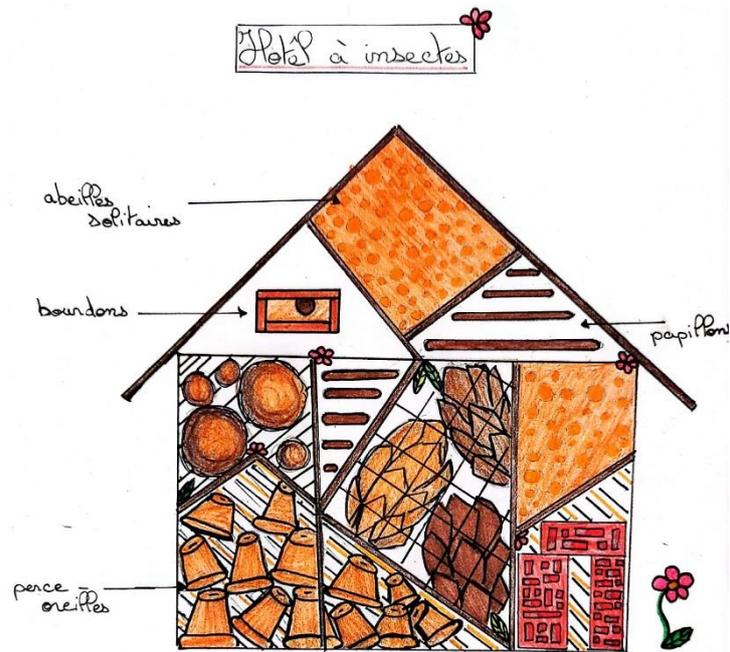


Les 4^{èmes} étudient les fonctionnalités et la façon d'installer des hôtels à insectes ; à l'abri du vent, dans une exposition Sud – Sud / Est, à 30 cm du sol. Des schémas synthétisent leurs connaissances en la matière puis vient l'installation de plusieurs de ces refuges dans les jardins de l'Institution.



Questions :

- but ? - pourquoi ? - Pour que les insectes hibernent, qu'ils pondent des œufs, et protéger la biodiversité.
- pour qui ? - Pour les insectes comme les abeilles solitaires, les papillons, les coccinelles, les baudons ... etc.
- comment l'installer ? Il faut l'installer dans des zones de passages d'insectes.



Dans quel but ?

Les hôtels à insectes servent à accueillir les insectes utiles dans un jardin, tels que les abeilles, et les insectes qui mangent les pucerons afin qu'ils restent dans la zone de l'hôtel. Ces hôtels leur servent à hiberner ou à pondre.

Comment l'installer ?

Pour que les insectes y entrent, il faut placer les hôtels dans des endroits de passage afin qu'un maximum d'insectes la remarque et y trouve refuge.



Ainsi, l'habitat dédié aux insectes et la proximité de leurs moyens de subsistance permettra de protéger ces insectes et de préserver la biodiversité.

Sur le sujet, un nombre conséquent de livres documentaires est à la disposition des élèves au CDI.



Mme Van Sante, professeur documentaliste.